

L'enquête-choc sur les discriminations était pleine de trous

La Halde a grillé 570 000 euros pour un « testing » géant des pratiques des grands groupes à l'embauche.

Louis Schweitzer a des soucis avec ses anciens camarades du CAC 40. L'ex-pédégé de Renault, nommé en 2005 président de Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) par Chirac, s'était mis en tête de lancer une enquête-choc sur le recrutement dans les grandes entreprises.

Et, le 14 février dernier, alors qu'il prenait aussi la tête du conseil de surveillance du « Monde », Schweitzer en a profité pour annoncer à la presse que son enquête était ficelée. Et qu'elle allait faire du bruit.

Il s'agit en effet, a-t-il souligné, de la plus grosse opération de « testing » jamais réalisée en France : elle a consisté à expédier des milliers de faux CV en réponse à de vraies annonces d'offres d'emplois publiées par une vingtaine de grosses boîtes (dont quinze du CAC 40). Histoire de voir si ces respectables sociétés font la différence entre des candidatures signées Mohamed ou Charles-Edouard. Le patron de la Halde a même donné un avant-gout du résultat : « *les entreprises ont d'énormes progrès à faire pour réduire les discriminations à l'embauche !* » Avant de promettre de tout déballer dans les journaux, à la mi-mars.

Mais depuis...rien. L'étude se fait attendre, et pour cause : l'opération vient de se révéler un brin cafouilleuse et, du côté du CAC 40, on en profite pour la torpiller.

CV un peu trop bronzé

Dès le départ l'affaire était mal embarquée. Voilà un an, la Halde, autorité « indépendante » mais financée par Matignon (11 millions d'euros), confiait son



François Amadiou, éminent professeur à la Sorbonne et patron de l'Observatoire des discriminations – un centre de recherche universitaire –, dans des conditions de transparence relatives.

C'est une petite société familiale, Arirs, dont le gérant est le père d'Amadiou, qui a décroché le marché. Elle n'a eu aucune peine à l'obtenir : elle était la seule à

répondre à l'appel d'offres de la Halde, dont Amadiou est par ailleurs membre du conseil consultatif. A ce niveau-là, aucune discrimination...

Le marché en poche (570 000 euros), Amadiou a embauché quinze jeunes diplômés en ressources humaines, et le travail de Romain a commencé. Entre juillet et décembre 2007, ces petits rusés ont du rédiger pas moins de 5600 faux CV, en alternant, pour des candidats de niveau équivalent, les patronymes : un coup ils sonnaient africain ou maghrébin, un autre plutôt gaulois.

Amadiou et son équipe ont ensuite expédié ces CV par centaines chez Bouygues, Accor, Total, EADS, Lagardère, Sanofi, Danone, Veolia, Lafarge et les autres. Ils ont

aussi du créer 300 lignes téléphoniques, avec répondeurs pour enregistrer les appels des recruteurs. Puis ils ont attendu les réponses à ces candidatures bidons, avant de les analyser et d'effectuer de savants calculs statistiques pour établir dans quelles proportions les sociétés s'adonnaient au délit de CV bronzé. Fin janvier 2008, l'affaire était dans le sac. La Halde a pondue une cascade de rapports confidentiels, qu'elle a adressés à toutes les boîtes épinglées, en leur indiquant qu'elles avaient quinze jours pour s'expliquer avant qu'ils ne soient rendus publics.

Certains de ces procès-verbaux étaient en effet saignants : l'étude montrait par exemple que, chez Accor, Mohamed a 60% de chances de moins que Charles-Edouard de décrocher un entretien. Idem chez Total (53%), Michael Page (47%), Lafarge (45%), Bouygues (42%), Sanofi (40%), Danone (21%), etc.

Vertu patronale outragée

Seulement voilà : ces mastodontes ont très mal pris la chose. Et, manque de bol pour la Halde, en épluchant attentivement les dossiers de candidature incriminés, ils ont repérés pas mal de failles dans l'enquête : des CV jamais arrivés, mal rédigés ou ne correspondant pas aux offres d'emploi, des numéros de téléphone erronés, des appels non relevés, des réponses mal répertoriées... autant d'erreurs qui ont amené les enquêteurs de la Halde à en déduire que les entreprises ne donnaient pas suite à certaines candidatures, ce qui a faussé une partie des résultats.

Du coup la riposte des recruteurs du CAC 40 n'a pas tardé. Ils ont vite fait de s'indigner et ont exigés d'être reçus par la Haute Autorité, dont le service juridique a paniqué : impossible de publier une enquête contestable sur Bouygues, Total et consorts. Sinon, c'est le procès assuré !

Furibarde, la Halde, qui a déjà versé 400 000 euros à Amadiou, refuse d'allonger le solde et exige de lui qu'il reprenne tout à zéro et procède à des vérifications sur l'ensemble de son étude. Un nouveau boulot de galérien en perspective... Résultat : Schweitzer a du repousser la publication de l'enquête fin avril-début mai.

Mais d'ici là les accusations de la Halde vont subir le coup de canif des groupes du CAC 40, lesquels négocient, discutent chaque point de l'étude et exploitent ses boulettes pour la balayer en bloc.

Embarrassé, Amadiou accuse un peu le coup :

« C'est vrai qu'il y a eu de grosses difficultés d'organisation. J'ai peut-être commis beaucoup d'erreurs, mais si vous écoutez les entreprises, on passe d'une forte discrimination constatée à une discrimination inexistante. » Forcément...

Même déprime du côté de la Halde. Histoire que l'initiative coup-de-poing de son président ne se solde pas par une regrettable mandale en retour, le directeur de l'honorable institution, Marc Bubourdieu, essaie de rectifier le tir : « Nous prenons en compte toutes les observations et nous vérifions. Mais ce qu'on publiera au final, c'est sûr, ce sera solide ! » Vu que Schweitzer vient de réclamer une rallonge budgétaire à Matignon, il vaudrait mieux.

Christophe Nobili